

# PARLONS FAIR-PLAY



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

La newsletter #13  
du Comité Français du Fair Play  
Membre de l'EFPM



FAIR PLAY  
SPIRIT OF  
SPORT

## ÉDITO

Juillet 2023

Bonjour à toutes et à tous,

J'avais évoqué dans la Newsletter précédente l'opération du 21 juin organisée en liaison avec le PUC et destinée également à la présentation officielle de l'avancement de notre dossier Erasmus Sport relatif à la création d'un « Guide de Recommandations pour l'Éthique et l'Intégrité dans le Sport » (projet GREIS), avec notre partenaire italien (Fondation Lazio de Rome) et le GIFA (Groupement des Internationaux d'Athlétisme Français).

La présente Newsletter revient très largement sur ce temps fort qui s'est déroulé dans l'amphi du CNOSF et qui nous a permis de présenter une synthèse du contenu du Guide avec ses 3 chapitres : « Les valeurs du sport », « L'éthique et les déviations comportementales » et « Les atteintes à l'intégrité ».

C'est un pas de plus vers la promotion des comportements éthiques et le combat contre les comportements déviants, ces 2 objectifs figurant dans la Charte Européenne du Sport en vigueur.

Nous avons également consacré une page à une opération de promotion des valeurs du sport et du code du sportif auprès des licenciés eux-mêmes, afin d'une part de sensibiliser les sportifs, et d'autre part de leur permettre de contribuer à financer les actions du Comité Français du Fair Play pour la promotion d'un sport sans violence.

Espérons que les fédérations sportives nous accompagneront dans cette démarche.

Et pour terminer, je souhaite de bonnes vacances à celles et ceux qui pourront en profiter et la poursuite d'une préparation intense et rigoureuse aux athlètes qui participeront aux JOP de Paris 2024.

Jean-Pierre MOUGIN,  
Président du CFFP



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT





# ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ DANS LE SPORT : ENFIN UN GUIDE PRATIQUE

*En janvier 2024 sera publié le Guide de recommandations pour l'éthique et l'intégrité dans le sport (GREIS). Un chantier déjà bien avancé, chapeauté par le Comité français du fair play (CFFP) en collaboration avec le Groupement des internationaux français d'athlétisme (GIFA) et la Fondation Lazio de Rome.*

Tout part d'une volonté politique, en l'occurrence celle de l'Union européenne de concourir, via le programme Erasmus sport, à la réalisation de quatre objectifs :

- encourager la pratique ainsi que la promotion du sport et de l'activité physique comme bienfaits pour la santé ;
- promouvoir l'intégrité et les valeurs du sport ;
- favoriser l'éducation dans et à travers le sport ;
- combattre la violence, le racisme, toute forme de discrimination et d'intolérance dans le sport.

Dans ce cadre, le CFFP a été retenu - en partenariat avec le Groupement des internationaux français d'athlétisme (GIFA) et la structure sportive italienne Fondation Lazio de Rome - pour mener à bien le projet GREIS, lequel consiste à décliner de manière pratique et approfondie la Charte européenne du sport, révisée en 2021. Rappelons que ce texte a vocation, d'une part, à donner aux gouvernements des orientations quant à la conception et la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques dans le domaine du sport, et d'autre part à mettre en valeur les multiples bénéfices de ce dernier sur les plans individuel et social

(santé, inclusion et éducation) dans le respect des Droits de l'Homme et de l'État de droit. Ladite charte comporte notamment deux articles qui intéressent plus particulièrement le Comité français du fair play (CFFP). En l'occurrence, l'article 7 intitulé « Éducation aux valeurs par l'éthique sportive ». Il stipule que « *l'éthique sportive guide le comportement humain et en particulier l'intégrité du sport, l'égalité, l'honnêteté, l'excellence, l'engagement, le courage, l'esprit d'équipe, le respect des règles et des lois, le respect de l'environnement, le respect de soi et des autres, l'esprit de communauté, la tolérance et la solidarité* ». Quant à l'article 8, il énonce que « *l'intégrité du sport protège toutes les personnes, notamment les jeunes, contre la violence, le harcèlement et les abus, et encourage le fair-play qui couvre les notions d'amitié, de respect de l'Autre. Il prévient la tricherie.* » .../...

## Des engagements pour ne pas rester dans l'incantatoire



Dans ces conditions, il importait de donner corps in concreto à ces injonctions sous la forme d'un document de référence, le Guide de recommandations pour l'éthique et l'intégrité dans le sport (GREIS). Avec, en toile de fond, un double axiome éminemment complémentaire. D'un côté, les États européens ont acté le rôle essentiel du sport en matière d'éducation et de bien vivre ensemble en société. C'est pourquoi ils sont enclins à miser sur lui. De l'autre, cela commande que le sport prouve son exemplarité. Outre l'obligation de se conformer aux principes démocratiques, la prévention est nécessaire afin d'éradiquer tous les actes et attitudes inappropriés qu'il peut générer, et préserver ainsi son intégrité. Ce qui induit et consacre une responsabilité collective partagée entre tous les acteurs du sport.

A cette fin, le GREIS se « veut un outil de travail pour ces derniers. Ce qui implique d'expliquer ce que signifie chaque thème (harcèlement, agression sexuelle, discrimination, incivilité, atteinte à la laïcité, pari, conflit d'intérêts, dopage, trucage, etc.), quelles sont ses manifestations possibles, comment on peut les prévenir et les combattre et enfin, quels engagements il induit pour ne pas rester dans l'incantatoire », précise Michel Samper, président du Groupement des internationaux français d'athlétisme (GIFA). Sachant que le GREIS s'inspire de la charte déontologique édictée par la Fédération française d'athlétisme (FFA).

*Michel SAMPER, président du GIFA  
et du Comité d'éthique et de déontologie de la FFA*

## Permettre à chacun d'aller chercher l'information dont il a besoin »

L'ampleur de la tâche est gigantesque et cruciale, prévient Jean-Pierre Mougin, président du CFFP : « L'objectif est d'alimenter la réflexion de l'ensemble du mouvement sportif, qu'il s'agisse des fédérations, des athlètes, etc., en somme de toutes celles et tous ceux qui font le sport afin que demain, il soit beaucoup plus propre, sain et respectueux qu'il ne l'est aujourd'hui en termes de corruption, de conflits d'intérêts et de violences. Il s'agit de changer l'image du sport. Ce guide se veut avant tout concret pour permettre à chacun d'aller chercher l'information dont il a besoin sur un sujet particulier. Il entend répondre à chaque fois à la même question : que faut-il faire quand on est face à telle ou telle situation ? »

C'est pourquoi « ce projet nous a permis de vraiment réfléchir aux valeurs du sport, renchérit Maria-Luisa Saponaro, membre de la Fondation Lazio de Rome. Il vise à les identifier ainsi que les acteurs impliqués dans leur promotion et leur défense, mais également à donner des conseils pratiques en ce sens qui sont très faciles à mettre en œuvre. Ce guide arrive au bon moment car il est nécessaire, dans tous les pays d'Europe, de renforcer ces valeurs et de réfléchir à la manière de les intégrer dans les législations nationales. »

A cette fin, il formule des recommandations éthiques et déontologiques. Et ce, en les déclinant en trois chapitres.

De gauche à droite :

Corinne GAUDEFROY, Célia LOUIS MARIE, Jean-Pierre MOUGIN, Jean-Jacques DEMAREZ, Michel SAMPER, Maria-Luisa SAPONARO, Daniel LEVY, Bernard FOURNET

# CHAPITRE 1

## Les valeurs du sport

Là, le postulat fondateur est que le sport est une école de vie. « C'est la première expérience d'un(e) jeune dans la vie, en particulier dans un club. C'est là qu'il/elle va apprendre les rudiments de son comportement et les valeurs qui vont l'aider à s'intégrer dans la société », rappelle Michel Samper. Porteur de valeurs fondamentales, il est un moyen d'éducation exceptionnel, un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne tout autant que d'intégration sociale et de promotion. De fait, la lutte contre les discriminations et le soutien à la parité y sont notamment promus.

Surtout, le sport recèle des valeurs morales personnelles qui lui sont consubstantielles et qui fondent sa beauté autant que son utilité sociale. En l'occurrence :

### LA LOYAUTÉ

le sport est codifié pour garantir l'authenticité des compétitions et l'égalité des chances.

### LE COURAGE

la combativité et le dépassement de soi : le sport est un engagement personnel doublé d'une volonté de dépassement, l'effort étant son exigence.

### LA RIGUEUR

le sport est un investissement personnel dans le strict respect des règles. C'est là le prix à payer pour atteindre ses objectifs.

### L'AUTONOMIE

seul face à lui-même et ses adversaires, le sportif doit faire preuve d'autonomie de gestion et d'esprit de décision. Il atteindra ainsi la maturité.

### LE RESPECT

le sport induit le respect des autres et de soi-même. Le respect mutuel confère dignité et sens moral.

### LA SOLIDARITÉ ET LA TOLÉRANCE

le sport unit les femmes et les hommes de toutes origines dans l'effort. C'est un outil d'intégration sociale.

### L'ESPRIT D'ÉQUIPE

qui est une composante de l'esprit sportif. La performance individuelle s'inscrit, au demeurant, dans le collectif.

### LE PLAISIR

qui s'avère un facteur essentiel de la réussite, le sport étant une fête collective où l'on partage des émotions et un sentiment d'appartenance.

Les acteurs concernés par l'exemplarité des valeurs du sport sont multiples. Il s'agit, en priorité :

- des athlètes sélectionnés en équipe nationale de par leur position médiatique ;
- des entraîneurs en raison de leur autorité et de leur forte influence auprès des sportifs ;
- des juges et des arbitres qui ont un rôle pédagogique, même s'ils doivent veiller à ne pas abuser de leurs prérogatives ;
- des dirigeants qui définissent des règles fédérales ainsi que les relations institutionnelles ;
- des professionnels médicaux et paramédicaux en raison de leur rôle dans la prévention du dopage et, plus largement, dans la protection des sportifs dans le respect des règles déontologiques, médicales et sportives ;
- des animateurs et autres commentateurs dont l'influence est réelle auprès des acteurs du sport et des publics.

*« Désormais, on demande également aux encadrants d'être capables de connaître, de détecter et de combattre les déviances pour que l'intégrité du sport et personnelle soit sauvegardée. A cet égard, le sport est devenu un nouveau contributeur social »,*

résume Michel Samper.



Maria Luisa SAPONARO, Fondation Lazio de Rome



## CHAPITRE 2

### L'éthique et les déviances comportementales

Les déviances comportementales désignent des comportements non conformes aux valeurs et aux normes sociales, lesquelles précisent ce que l'on peut faire ou pas en société. Le sport, dans sa mission à la solde de l'éducation, de l'épanouissement personnel et du bien vivre ensemble, se doit d'être porteur de valeurs morales et exempt de conduites répréhensibles tant par la morale que par la loi. En effet, ces infractions peuvent avoir un impact négatif très grave sur la santé

physique et psychologique des victimes et sur la cohésion de notre communauté. Parmi les principaux comportements déléatoires, on citera le harcèlement sexuel et sexiste ainsi que les agressions sexuelles, les discriminations, les incivilités, les atteintes à la laïcité et celles à la parité femmes-hommes.

Là, précise Maria-Luisa Saponaro, il s'est agi « d'identifier des règles communes pour combattre ce genre de comportements ». En effet, tous commandent aux acteurs du sport de faire montre d'un devoir de vigilance. Par exemple, prévenir les acteurs des risques encourus et leur préciser leurs droits pour se défendre, établir des processus d'alerte, informer les instances appropriées en cas de harcèlement sexuel ou encore rappeler que le respect des principes de laïcité est constitutif du bien vivre ensemble.

## CHAPITRE 3

### Les atteintes à l'intégrité

On parle là « de l'intégrité des personnes mais également de l'intégrité du sport, lequel est alors susceptible de perdre sa raison d'être », insiste, en préambule, Michel Samper. On ne répètera jamais assez que le sport moderne a été construit sur la base d'un idéal d'égalité, d'impartialité et de loyauté. Or, alors même qu'il prend une place croissante dans nos sociétés, il est précisément mis en péril par la corruption, les conflits d'intérêts, les manipulations, les paris illicites, les trucages, la triche, le dopage, voire l'implication d'organisations criminelles transnationales... Autant de fléaux souvent engendrés par les enjeux économiques, voire politiques.

Pour conserver un sport intègre, il est indispensable de se doter d'une protection fédérale via une politique qui mêle information, prévention et répression, en s'appuyant sur des référentiels formalisés par des organismes spécialisés nationaux et/ou européens. C'est précisément le cas du GREIS, qui enjoint notamment chacun(e) à refuser de participer à toute activité qui ne soit pas légale ou transparente, mais également à savoir renoncer à des avantages substantiels.

La rédaction de ce corpus agrégé dans le GREIS est censée être achevée à la fin de l'année en vue d'une diffusion la plus large possible, à compter de janvier 2024, à l'échelon européen auprès des fédérations, des comités olympiques et des ministères des Sports.

## ANDRÉ GIRAUD

### « Faire en sorte que nos structures jouent vraiment un rôle préventif et éducatif »

« Je veux saluer le très bon travail effectué par le CFFP. Dans la société dans laquelle nous vivons actuellement, nous avons besoin de rappeler certaines valeurs et certaines règles. Ce code, qui a été bien travaillé, va dans le sens de ce que nous souhaitons dans le monde sportif. C'est-à-dire, faire en sorte que nos structures jouent vraiment un rôle préventif et éducatif. Il va donc être très utile auprès de nos jeunes, afin qu'ils puissent s'imprégner des valeurs universelles de l'olympisme. A cette fin, il appartient à tous ceux qui les encadrent - entraîneurs, arbitres, dirigeants - de se coordonner. Si nous réussissons ce pari, je crois que nous aurons réussi

les Jeux de 2024. C'est un enjeu beaucoup plus important que le nombre de médailles au regard des dérives que nous constatons tous les jours. Il faut que le politique donne l'impulsion, que les personnes qui ont en charge ces jeunes puissent véhiculer le bon message et enfin, que nous soyons en capacité de sanctionner ceux qui ne respectent pas ces règles. Ces dernières années, il y a eu trop de laxisme dans les pratiques. On doit revenir à des pratiques beaucoup plus rigoureuses. Il faut que l'on s'y mette à trois : la famille, le secteur éducatif et le secteur sportif. Si tous les trois parlent le même langage, le message passera. »

▶ **Maria Luisa SAPONARO** : <https://youtu.be/AvyiJ8w5Jss>

▶ **Miche SAMPER** : [https://youtu.be/wwwT53Rn\\_o0](https://youtu.be/wwwT53Rn_o0)

▶ **Jean-Pierre MOUGIN** : <https://youtu.be/COzJDX4xK3I>

▶ **André GIRAUD** : [https://youtu.be/\\_4jI3VmdC3s](https://youtu.be/_4jI3VmdC3s)

# LE FAIR-PLAY, OUI ET PAS QUE SUR LE PRINCIPE

*En théorie, tout le monde prône la bienveillance, le respect des règles et des officiels dans le sport. Ce qui devrait convaincre les fédérations à soutenir la démarche en faisant participer leurs licenciés, de manière vraiment infime.*

En juin dernier, le CFFP s'est adressé aux fédérations fondatrices de l'association pour les inviter à « participer directement à la promotion du fair-play et d'un sport sans violence au travers de leurs licenciés compétition » et de « permettre ainsi au CFFP de renforcer ses actions pour un sport sans violence, en lien étroit avec le CNOSF et le ministère des Sports ». Une contribution sonnante et trébuchante, certes, mais des plus modiques. « L'idée est d'intégrer dans le montant de chaque licence une quote-part minimale pour le CFFP, de l'ordre de quelques centimes, pour tous les sportifs qui s'engageraient à respecter le Code du sportif et ses sept valeurs, explique le CFFP. La contrepartie étant la diffusion aux

licenciés de la newsletter mensuelle du Comité, ainsi que de toutes les informations relatives au CFFP sans pour autant donner le droit de vote aux licenciés au sein du CFFP », précise ce dernier.

Pour tenir compte de la diversité des fédérations en termes de nombre de licenciés compétition, un barème dégressif mais négociable a été élaboré. En l'occurrence :

- moins de 50 000 licenciés : 50 centimes ;
- moins de 100 000 licenciés : 25 centimes ;
- moins de 250 000 licenciés : 20 centimes ;
- moins d'1 million de licenciés : 10 centimes ;
- plus d'1 million de licenciés : 5 centimes.

## FAIRE QUE LE FAIR-PLAY SOIT AUTANT UNE RÉALITÉ TANGIBLE QU'UN NOBLE CONCEPT

« Ce barème n'est qu'une proposition qui peut, bien sûr, être discutée », avertit le CFFP qui insiste sur le fait « qu'il ne s'agit pas d'une contribution financière demandée à chaque fédération, mais d'une contribution des licenciés pour la promotion personnelle d'un sport sans violence ». En outre, l'adhésion au CFFP ne serait pas obligatoire et

le licencié aurait, bien sûr, toute latitude pour refuser de soutenir ses actions en cochant une case spécifique.

Le dispositif a vocation, pour les fédérations qui en accepteraient le principe, à « être mis en œuvre pour les licences 2024, année des JOP de Paris 2024 où les valeurs du sport prennent toute leur légitimité », justifie le CFFP qui suggère également que, pour chacune d'elles, « un jury de journalistes spécialisés très connus et issus des différents médias propose chaque mois, de septembre 2023 à juillet 2024, une sportive ou un sportif ayant fait preuve d'une attitude ou d'un geste fair-play remarquable ».

Le CFFP compte sur la solidarité des fédérations et de leurs sportifs licenciés pour lui permettre de poursuivre ses actions visant à promouvoir l'image du sport et de ses valeurs, et de donner une belle image de la France à seulement un an des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

C'est en ce sens que le CFFP sollicite l'ensemble des fédérations dans l'espoir qu'un maximum d'entre elles franchissent le pas et fassent que le fair-play soit autant une réalité tangible qu'un noble concept. —

## PARLONS FAIR-PLAY,

la newsletter du Comité Français du Fair Play.

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre MOUGIN

**Comité éditorial :** Jean-Pierre MOUGIN, Gérard TUGAS et Alexandre TERRINI

**Rédacteur en chef :** Alexandre TERRINI

**Maquette :** ART.tiff-Act

RETROUVEZ NOUS SUR :



**ADHÉREZ AU CFFP  
ET DEVEZ AMBASSADEUR DU  
FAIR-PLAY**

